

Chronique

Un écrivain et magistrat français, M. Camille Derouet a eu la bonté de m'adresser un ouvrage qu'il a publié dans la *Revue Géographique Internationale* de Paris sur les Canadiens-Français.

Ce travail semble fait dans le but de renseigner les Français sur le Canada, ce frère d'Amérique auquel ils pensent avec attendrissement mais qu'ils connaissent si peu.

Au résumé succinct mais complet que M. Derouet donne de notre histoire, se joignent des observations d'une grande justesse et d'une bienveillance peut-être excessive—dont notre humilité ou plutôt notre connaissance de nous-mêmes sait faire la part—sur notre condition actuelle.

Nos anciens compatriotes ne peuvent se rappeler sans un poignant regret l'abandon par un roi *Rigolo* d'une colonie inestimablement précieuse qui avait coûté à la France des flots de sang et près de deux siècles d'héroïque labeur.

L'auteur des *Français du Canada* rappelle avec émotion ce tragique dénouement de la glorieuse entreprise de Champlain :

“Après la prise de Québec, les débris de l'armée française échappés [au désastre] résistèrent encore quelque temps, mais c'était une lutte sans espoir. L'Amérique était perdue pour la France, et, en 1763, le traité de Paris abandonnait définitivement à la Grande-Bretagne cette terre fécondée par le génie français et arrosée du sang de nos plus braves soldats.

Le Canada a le droit d'être fier de ses derniers défenseurs. Ils ont lutté jusqu'au bout pour la patrie et la liberté, en dépit d'un pouvoir central égoïste et félon.

Le Canada a compris que le Roi seul avait été coupable. Il a disjoint la cause de la mère-patrie, dont l'existence se poursuit à travers les siècles, de celle des gouvernements qui passent.

Le Canada a pardonné à la France qui a mêlé ses larmes aux siennes lors des angoisses de la séparation, qui l'aime toujours et lui tend les bras.”

...“Et cependant, quand vous demandez aux Canadiens si, le cas échéant, ils voudraient redevenir Français, ils répondent énergiquement “non”.

“Non, disent-ils, ce qui est fait est fait. En supposant que cela nous fut jamais possible, nous

ne consentirions pas à renouer un lien politique, brisé depuis bientôt un siècle et demi. Nous avons vécu trop longtemps séparés. Nos tendances, nos goûts, nos croyances, sont trop divergents sur bien des points.”

Non en effet, parce qu'au contact de nos vainqueurs nous sommes devenus plus pratiques que nos ancêtres.

Dès l'établissement des colons du Vieux-Monde sur le continent nouvellement découvert, la différence essentielle qui existe entre le caractère français et le caractère anglo-saxon se fit sentir et produisit ses résultats.

L'esprit d'indépendance qui en Angleterre faisait détrôner et décapiter le roi Charles 1^{er} tandis que de l'autre côté de la Manche la nation française subissait docilement le joug de fer d'un despotique monarque, ne fit que croître et embellir sur la libre terre d'Amérique.

Le détachement des émigrés anglais envers leur mère-patrie ou plutôt leur individualisme intelligent doubla rapidement leur supériorité sur les établissements français du Nouveau-Monde et les mena à l'émancipation complète presque en même temps que notre loyalisme étroit nous faisait passer d'une servitude à une autre, des mains de nos pères dénaturés, les rois de France, en celles de nos conquérants les Anglais.

Non, nous ne voudrions pas redevenir sujets français parce que la libérale constitution anglaise qui fut l'idéal et le modèle des promoteurs de la révolution française nous vaut peut-être mieux que la liberté octroyée par notre ancienne patrie à ses colonies.

Nos cœurs de *sujets* anglais ont eu une petite révolte instinctive quand nous avons entendu de nos propres oreilles, dans l'été de 1891, cette réponse d'un *député-citoyen* du Palais Bourbon, à Paris—monsieur Périer, croyons-nous, maintenant Président de l'Assemblée Législative—à monsieur de Mahy, représentant de l'île de la Réunion—qui se plaignait au nom des colonies de l'opération du nouveau tarif: “Croyez-vous que la France permettra jamais à ses colonies d'avoir une autre politique que la sienne, et qu'elle leur accordera jamais le droit qu'assume le Canada, par exemple, de taxer les produits de la mère-patrie!”

Cette entente et ce souci de nos intérêts n'ex-